

COMMUNE DE SAINT MARTIN LE CHÂTEL
01310 SAINT MARTIN LE CHÂTEL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE du 10 mars 2021

Membres présents : Mesdames et Messieurs BERTHAUD Nadège, DUBOIS Sandrine, DUC Catherine, DUMAIRIE Esther (*arrivée à 20h10*), PELUS Stéphanie, SAGE Isabelle, CHENAUX Christian, DEBAT Christophe, LOUVET Jean-Philippe, MOREL Lilian, NEVORET Guy, PLAZIS Sylvain, RAVET Jean-François.

Membres excusés: Emma RENARD (pouvoir à Sandrine DUBOIS), Loïc CURT.

Membres en exercice : 15

Membres présents à la séance : 13

Membres excusés ayant donné pouvoir : 1

Membres excusés : 1

Mme Stéphanie PELUS est nommée secrétaire de séance.

Mme le Maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour :

- Délibération pour l'ouverture de crédits par anticipation au vote du budget pour le paiement d'une facture.

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal approuvent cet ajout à l'ordre du jour.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'il y a des remarques ou observations concernant le compte-rendu du conseil municipal du 27 janvier 2021. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1. Demande de participation au plan de relance numérique

Mme le Maire explique que le Gouvernement a présenté un plan de relance visant à faire face aux défis économiques et sociaux causés par l'épidémie de la COVID 19, il comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, notamment pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative.

Un appel à projet a ainsi été lancé par le ministère de l'éducation nationale pour un socle numérique dans les écoles élémentaires visant à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Il permet notamment d'équiper les écoles d'un socle numérique de base en terme de matériel et de réseaux informatiques.

Mme le maire fait part aux membres du Conseil municipal de la demande de Mme la Directrice de

l'école de pouvoir bénéficier de l'opportunité, notamment financière, de répondre à un tel appel à projet (courrier de Mme la Directrice lu en séance). En effet, l'aide de l'État s'élève à 70 % de la dépense plafonnée à 3 500 € par classe.

Plusieurs devis ont été sollicités pour l'achat de 10 ordinateurs portables (ou tablettes) pour les élèves et 3 ordinateurs portables pour les enseignants.

Suite aux échanges, les membres du Conseil Municipal sont favorables à ce que la commune participe à cet appel à projet. Les devis seront examinés en commission scolaire qui proposera au prochain conseil municipal le fournisseur et les équipements qui pourraient être retenus.

2. Désignation d'un correspondant Défense

Mme le Maire précise qu'il appartient à chaque commune de procéder à la désignation d'un correspondant défense parmi les membres du Conseil municipal. Les correspondants défense remplissent en premier lieu une mission d'information (parcours de citoyenneté, activités de défense, devoir de mémoire et reconnaissance) et de sensibilisation des administrés de leur commune aux questions de défense. Ils sont également les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Enfin, ils disposent d'un espace spécifique sur le site Internet du ministère de la défense.

A l'unanimité, M. Christian CHENAUX est désigné correspondant défense pour la commune.

3. Fleurissement de la commune

Mme le Maire explique que lors de la dernière assemblée générale du Comité de fleurissement (14 février 2021), aucun président n'a pu être élu. Les bénévoles de l'association restent néanmoins volontaires pour poursuivre la plantation et l'entretien.

Deux solutions peuvent être envisagées :

- une dissolution de l'association et une reprise de la gestion du fleurissement par la commune.
- la poursuite de l'association pendant un an (année blanche) sans président, accompagnée d'un élu référent.

M. Sylvain PLAZIS est volontaire pour être le référent de la commune auprès de l'association du Comité de fleurissement. Les modalités d'une telle organisation seront évoquées lors d'une prochaine assemblée générale.

4. Ouverture de crédits par anticipation au vote du budget 2021

Mme le Maire précise qu'il est nécessaire d'adopter une délibération permettant l'ouverture de crédits par anticipation au vote du budget 2021, afin de payer une facture de l'EPF de l'Ain d'un montant de 3 936 €, relative au portage foncier lié à l'achat de la propriété MADIER.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'ouverture de crédit par anticipation au vote du budget 2021 pour un montant de 3 936 €.

5. Questions diverses

5.1. Projet de création d'une boulangerie

Suite à une rencontre avec la Chambre des métiers, M. Christophe DEBAT fait part aux membres du Conseil Municipal de l'état d'avancement de la réflexion liée au projet de création d'une boulangerie multi-services sur la commune (état des lieux, force et faiblesse du projet, ...). La

prochaine étape consistera à travailler sur une ébauche de plan de financement.

5.2. Plan de soutien à la volaille de Bresse

Mme le Maire explique que compte tenu de la crise sanitaire et afin de soutenir la filière de la volaille de Bresse, la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse propose, une nouvelle fois, aux cantines du territoire d'acheter aux volaillers des poulets de Bresse pour un montant de 7 €/kg, en participant à hauteur de 2,5 € le kg. Le reste à charge pour la commune s'élèverait à 4,5 €/kg.

Les membres du conseil municipal se prononcent favorablement en faveur de l'achat de 9 poulets par mois jusqu'à la fin de l'année scolaire.

5.3. Travaux - bâtiments communaux

M. Guy NEVORET précise :

- que suite aux dégâts constatés à l'aire de loisirs et à la salle des fêtes, une réflexion est en cours pour clore ces espaces.

- qu'une entreprise a proposé un devis d'un montant de 3 216 € TTC pour remplacer un velux du bâtiment du Clos CHARVET endommagé par la grêle et un velux de désenfumage situé sur le bâtiment de l'école.

- qu'une réflexion est en cours pour l'achat d'un radar pédagogique mobile. M. Jean-François RAVET signale que la Communauté d'Agglomération peut prêter ce type de matériel. Un contact sera pris avec l'agglomération pour connaître les conditions d'un tel prêt.

6. Compte-rendu de réunions

6.1. Assemblée générale de l'amicale des donneurs de sang

Mme Nadège BERTHAUD, adjointe, dresse un compte rendu de l'assemblée générale de l'amicale des donneurs de sang. Le bilan financier est satisfaisant. Deux collectes ont été réalisées sur la commune en 2020 ainsi que deux sur la commune de St Didier d'Aussiat (partenariat entre les deux associations). Pour la collecte de septembre 2020, 38 dons ont été effectués, ce qui est très satisfaisant. L'association reste très dynamique.

6.2. Installation d'éoliennes sur la commune de Confrançon

M. Guy NEVORET, adjoint, explique qu'il a assisté à une réunion technique liée à l'installation d'éoliennes sur la commune de Confrançon. Il signale qu'une partie du réseau d'alimentation sera située sur la commune de Saint Martin le Châtel et que les travaux pourraient débuter en juin ou septembre 2021.

La séance est levée à 22h30.

AINSI FAIT ET DELIBERE À SAINT-MARTIN-LE-CHÂTEL LE 27 JANVIER 2021

Nadège BERTHAUD		Catherine DUC	
Christian CHENAU		Esther DUMAIRE	
Loïc CURT		Jean-Philippe LOUVET	
Christophe DEBAT		Lilian MOREL	
Sandrine DUBOIS		Guy NEVORET	
Stéphanie PELUS		Emma RENARD	
Sylvain PLAZIS		Isabelle SAGE	
Jean-François RAVET			